

PRESENTATION DU MASTERE SCIENCES POLITIQUES

Perspectives professionnelles :

Le mastère de science politique est un mastère recherche. Il est avant tout destiné aux étudiants qui envisagent de se consacrer à la recherche (thèse en science politique) et/ou à l'enseignement (assistant, maître-assistant, maître de conférences, professeur). Il est également ouvert aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers les carrières politiques (élus locaux, nationaux, cabinets ministériels, partis politiques), administratives (fonction publique), journalistiques (presse politique, attachés de presse) ou de communication.

Conditions d'accès à la formation:

Pour accéder à ce mastère, le candidat doit être titulaire d'une Licence Fondamentale ou ancienne maîtrise en droit (exceptionnellement d'une Licence appliquée en droit public selon un quota déterminé), d'une licence en sciences humaines, notamment en philosophie, sociologie, histoire, sciences économiques, civilisation, en lettres, d'un diplôme de l'Institut de Presse et de Sciences de l'Information (IPSI) ou d'un diplôme reconnu équivalent par les organes compétents de la Faculté.

La connaissance de la langue française est nécessaire, car l'enseignement est donné dans cette langue

Matières enseignées :

Semestre 1 : Méthodes des sciences sociales ; Science politique 1 (concepts fondamentaux) ; Théorie constitutionnelle ; Pensée politique 1 (Occident) ; Histoire contemporaine de la Tunisie.

Semestre 2 : Introduction à l'économie politique ; Pensée politique 2 (monde arabo-musulman) ; Finances publiques approfondies ; Administration locale ; Politiques comparées.

Semestre 3 : Politiques publiques (Science administrative) ; Théorie des relations internationales ; Communication et médias ; Science politique 2 ; Droit économique international

Semestre 4 : Mémoire

L'obtention du mastère de science politique habilite le candidat à s'inscrire en thèse de doctorat en science politique

